

Le protestantisme ou l'affrontement fraternel

La Réforme protestante s'implante en France dès 1520 à travers les écrits de Martin Luther, auxquels s'intéressent des humanistes rassemblés autour de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux. Les thèses luthériennes sont condamnées en 1521. Le premier « hérétique » est brûlé deux ans plus tard. En 1534 survient l'affaire des « Placards » ; des affiches hostiles aux catholiques sont placardées sur la porte de la chambre de François 1^{er} mais aussi dans plusieurs villes de province. En 1536, Jean Calvin rédige *De l'Institution de la religion chrétienne* qui fournit des lignes directrices théologiques précises aux communautés protestantes de France. Au mitan du 16^e siècle, les Eglises calvinistes se multiplient. Du 26 au 29 mai 1559 se tient à Paris le premier synode national des protestants de France.

La déstabilisation est d'abord d'initiative calviniste. Lors de la conjuration d'Amboise du 15 au 19 mars 1560, les huguenots tentent de présenter à François II une confession de foi protestante. Ils cherchent aussi à s'emparer de la famille royale. Le complot est réprimé par les Guise dans un bain de sang. Cet événement renforce Catherine de Médicis qui est favorable à une politique de conciliation. Du 13 décembre 1560 au 31 janvier 1561, les Etats généraux sont réunis à Orléans. Dans son discours inaugural, le chancelier Michel de l'Hospital souhaite rassembler : « tous ceux qui portent le nom de chrétien. » Le royaume compte environ deux millions de protestants répartis en six cent soixante-dix communautés.

Du 9 septembre au 14 octobre 1561, le colloque de Poissy réunit le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, et le théologien réformé Théodore de Bèze. Ils échouent à trouver un chemin d'entente entre les deux confessions chrétiennes. Le compromis est écarté. Les incidents se multiplient. Les violences physiques et les actes iconoclastes se succèdent.

Pour les catholiques, tuer n'est pas péché. Tuer, c'est aimer Dieu. Chaque huguenot¹ est pensé comme un corps habité par le malin, une idole qu'il faut briser. Les cadavres des huguenots sont traînés dans la boue, laissés sur des tas de fumier, habillés d'ordure ou défigurés comme pour suggérer qu'ils ont perdu leur humanité en abandonnant leur âme. Une « théologie de la violence » apparaît. Le sang est une manière de purification rituelle. Le corps de l'hérétique cache une abomination qui doit être abolie, sous peine d'encourir la damnation éternelle.

Le 17 janvier 1562, un édit royal accorde la liberté de culte aux protestants à l'extérieur des villes. C'est la première tentative d'une tolérance civile. Le 1^{er} mars, François de Guise massacre les protestants de la cité champenoise de Wassy sous prétexte qu'ils célèbrent

¹ Surnom (péjoratif à l'origine) donné par les catholiques aux protestants calvinistes, en France, du 16^e au 18^e siècle. Altération du terme allemand *Eidgenossen* « confédérés » (nom des Genevois partisans de la confédération contre le duc de Savoie)

leur culte à l'intérieur de l'enceinte urbaine. Le 12 avril, les protestants de Sens sont mis à mort dans des conditions insoutenables.

Durant près de quarante ans, de 1562 à 1598, la France est en proie à une succession de huit guerres de Religion. Trois forces s'opposent : les calvinistes, les catholiques extrémistes et le courant de réconciliation catholique incarné par Jean de Monluc et Michel de L'Hospital.

Le 8 août 1570, la paix de Saint-Germain attribue aux protestants des places de sûretés. Le 24 août 1572 débutent les terribles massacres de la Saint-Barthélemy. C'est une tentative de la monarchie d'éliminer les principaux chefs politiques et militaires du parti protestant. C'est aussi une réaction violente du peuple parisien très majoritairement catholique, excédé par la politique de conciliation avec les protestants et par la présence - ressentie comme une marque de souillure - d'un grand nombre d'entre eux dans la capitale pour les noces royales de Marguerite de Valois et Henri de Navarre.

Le 28 février 1579, un édit accorde aux huguenots, pour une durée de six mois, trois places de sûreté en Guyenne et onze en Languedoc. Le 7 juillet 1585, sous la pression de la Ligue, Henri III signe le traité de Nemours promettant de « *bouter les hérétiques hors du royaume* » et de combattre son héritier, Henri de Navarre. Il meurt assassiné par le moine Jacques Clément, le 1^{er} août 1589.

Le 25 juillet 1590, en la basilique Saint-Denis, Henri IV abjure la foi protestante. Cette ultime conversion permet son sacre à Chartres, le 27 février 1594. Le « Béarnais hérétique » se métamorphose en roi de France « Très Chrétien » et « Oint de Dieu ». Le 17 septembre 1595, le pape Clément VIII lui accorde son absolution. Le 30 avril 1598, l'édit de Nantes² assure la concorde religieuse.

Au terme du 16^e siècle, le protestantisme français représente deux cent soixante-quinze mille familles, probablement un million deux cent mille fidèles dont deux mille cinq cents nobles. Les protestants sont établis aux trois quarts dans le Midi, « *croissant fertile du protestantisme* » qui s'étend du Poitou au Dauphiné en passant par la vallée de la Garonne et en enserrant le Massif central. Plus de huit mille ministres du culte sont répartis dans neuf cent cinquante et une paroisses. Il faut rajouter quatre cents proposants (futurs pasteurs). Les principaux temples sont établis à Dieppe, Charenton et La Rochelle.

Le préambule de l'Édit de Nantes insiste sur le caractère transitoire de l'accord dans l'attente d'une réunion des deux confessions. Ensuite, le texte proclame la liberté de conscience, qui protège les protestants des persécutions et leur ouvre en théorie les charges et offices sans pour autant les soumettre à l'obligation du serment de catholicité. Il affirme la reconnaissance d'une liberté de culte restreinte³ pour les protestants. Il

² Henri IV se trouve à Nantes où s'achève un conflit avec le duc de Mercœur, un des ultimes ligueurs qui finit par se rallier. Il entre dans la cité des ducs de Bretagne le 13 avril 1598 et est reçu solennellement en la cathédrale le lendemain.

³ Elle est limitée aux lieux où le culte réformé existe déjà, à deux localités par bailliage et aux seigneurs haut justiciers. En revanche, le culte catholique est partout établi. Les protestants sont astreints à la dîme comme au respect des jours chômés des fêtes catholiques.

instaure une certaine « parité » dans l'exercice de la justice, de manière à associer magistrats catholiques et réformés dans l'instruction et le jugement des affaires impliquant des protestants. Enfin, l'importance des concessions politiques et militaires font pratiquement des protestants sinon un « Etat dans l'Etat », pour reprendre la célèbre assertion du cardinal de Richelieu, du moins un ordre supplémentaire au sein du royaume. Une centaine de places de sûreté leur est attribuée : Sedan, Dourdan, Mantes, Vitry, Saumur, La Rochelle, Royan, Saint-Jean-d'Angély, Orthez, Bergerac, Montauban, Figeac, Nîmes, Die, Gap, Orange, Castres, Marvejols, Oloron, Châtellerauld, Josselin...

L'Edit de Nantes modifie les comportements et les modes de pensée. Il tisse des relations nouvelles entre catholiques et protestants. Dans le domaine intellectuel et doctrinal, il facilite le développement et la diffusion de la controverse religieuse grâce aux Académies protestantes fondées à Nîmes (1561-1664), Orthez (1566-1620), Orange (1573-1690), Sedan (1579-1681), Montpellier (1596-1627), Saumur (1598-1685), Montauban (1600-1685), Die (1604-1684). Il contribue également à la circulation plus aisée des livres, à la diffusion de la tolérance et au recul de la violence.

A la mort de Henri IV en 1610, l'Edit de Nantes est appliqué à peu près normalement. Marie de Médicis, qui assume la régence, respecte la politique de conciliation conduite par son défunt mari. La première crise sérieuse survient en 1620 quand Louis XIII expulse les réformés du Conseil de la vicomté de Béarn, et place un évêque à la tête des Etats, tandis que les troupes royales ravagent le pays. A La Rochelle, une assemblée protestante prend des mesures de défense et appelle à l'aide le roi d'Angleterre. Les hostilités reprennent au printemps 1621. La paix signée le 18 octobre 1622 à Montpellier confirme l'Edit de Nantes, mais commande la destruction des fortifications dans les places de sûreté protestantes. Du 10 août 1627 au 28 octobre 1628, le cardinal de Richelieu assiège La Rochelle au prétexte que celle-ci a conclu un pacte avec l'Angleterre.

L'Edit de grâce d'Alès promulgué le 28 juin 1629 marque la véritable fin des guerres de Religion : les places de sûreté sont démembrées et les assemblées politiques sont interdites. Sous le gouvernement du cardinal Mazarin s'ouvre la période la plus tranquille pour la communauté protestante. Au milieu des troubles (Fronde et guerre avec l'Espagne) dans lesquels se débat la monarchie, les protestants demeurent fidèles au Roi.

Cependant, les milieux catholiques dévots font de la conversion de l'ensemble des sujets à l'Eglise romaine une priorité. Dès 1661, Louis XIV n'applique l'Edit de Nantes : « *que dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance les pouvaient admettre.* » Entre 1663 et 1665, plusieurs centaines d'interdictions d'exercice de culte sont signifiées, le plus souvent suivies de la destruction des temples. Un mouvement d'émigration protestante s'amorce. Le processus d'étouffement du protestantisme est sans retour.

A partir de 1668, Louis XIV constitue de caisses de conversion, avec l'aide de la Compagnie du Saint-Sacrement⁴, pour soutenir les protestants dans le besoin. Le résultat est

⁴ La Compagnie du Saint-Sacrement est une société religieuse organisée selon le projet d'Henri de Lévis, duc de Vantadour, par Condren et le jésuite Suffren, à partir de 1629. Elle rassemble laïcs et ecclésiastiques animés d'un idéal mystique : propagation du culte du Saint-Sacrement de l'autel. Les rouages de l'Etat sont infiltrés des membres de la Compagnie.

décevant. Elles sont mal gérées et les protestants créent des « contre-caisses » pour éviter que leurs nécessiteux se convertissent pour des raisons financières. En 1679, le Roi supprime les chambres mi-parties et interdit aux catholiques de rejoindre le protestantisme. En 1680 la paix de Nimègue qui met un terme à la guerre de Hollande, permet au Roi-Soleil de reprendre sa politique de réduction du protestantisme. Plus d'une centaine de règlements réduisent la liberté des protestants, leur interdisant l'accès à de nombreuses professions, jusqu'à la permission accordée aux enfants âgés de sept ans de se convertir au catholicisme, ce qui revient à les retirer de leur famille. Les dragonnades⁵ précipitent des conversions massives.

Le 22 octobre 1685, Louis XIV signe l'Edit de Fontainebleau qui révoque l'Edit de Nantes, devenu une coquille vide. La coexistence « pacifique » entre les deux confessions n'a duré que quatre-vingt-sept ans. La révocation de l'Edit de Nantes est considérée comme la faute majeure du règne, Deux cent mille protestants quittent la France pour les Pays-Bas, l'Angleterre ou monde germanique. Le royaume perd ainsi une partie importante de ses élites. Les autres sont réduits au blasphème ou à la clandestinité. C'est l'époque de l'Eglise du Désert.

A la fin des années 1760, des voix demandent une reconnaissance des non-catholiques. L'Edit de Versailles du 7 novembre 1787 leur accorde un statut juridique incluant le droit de contracter un mariage civil. Celui du 29 novembre, accorde aux protestants un état civil. Le 24 décembre 1789, ils sont admis à tous les emplois civils et militaires. La liberté de culte leur est accordée le 3 décembre 1791. Par la loi du 18 germinal an X - 5 avril 1802 - Napoléon Bonaparte intègre les cultes réformé et luthérien au schéma concordataire. Cette reconnaissance instaure le pluralisme religieux en France.

⁵ Les dragonnades obligent les populations protestantes de loger en leur domicile des soldats de l'armée du roi, dont on tolère les exactions.